



Québec, le 16 septembre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Questions inscrites au feuilleton

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuilleton, le 3 juin dernier, par la députée de Mirabel au sujet de l'avis de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ ou Commission) concernant le pôle logistique à Vaudreuil-Soulanges.

Le 14 mai 2015, nous avons demandé l'avis de la CPTAQ concernant le projet de pôle logistique dans la région de Vaudreuil. Le 21 août 2015, nous avons reçu un avis préliminaire de la Commission.

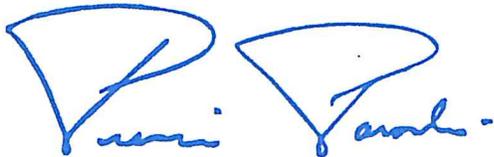
Le 25 août 2015, souhaitant notamment obtenir plus d'information concernant les impacts économiques directs et indirects que les projets de logistiques en bordure de l'autoroute 30 sont susceptibles d'avoir sur les activités agricoles, nous avons sollicité un premier avis complémentaire à la CPTAQ. Le 8 avril 2016, nous avons reçu l'avis complémentaire de la Commission.

Le 18 juillet 2016, souhaitant que la CPTAQ détermine si des superficies de qualité agronomique comparable et en quantité suffisante sont disponibles pour compenser les pertes envisagées dans les trois municipalités régionales de comté visées par le projet, nous avons sollicité un second avis complémentaire à la Commission.

... 2

À ce jour, le dossier est, par conséquent, toujours incomplet. Nous serons en mesure de faire connaître l'avis de la CPTAQ concernant le projet de Loi n° 85, Loi visant l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économiques aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal, présenté le 4 décembre 2015, devant l'Assemblée nationale, lorsque celle-ci aura documenté la question à la satisfaction du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

En espérant que ces précisions répondent adéquatement à vos attentes et questions, je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, consisting of two large, stylized, overlapping loops that resemble the letters 'P' and 'P', followed by the name 'Pierre Paradis' written in a cursive script.

PIERRE PARADIS